



REAC GERBEUR - R485 1 Catégorie

RÉACTUALISATION

À LA CONDUITE DE GERBEUR À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

PUBLIC VISÉ

Tout le personnel destiné à la conduite des gerbeurs à conducteur accompagnant

PRÉ REQUIS

- Aptitude médicale pour la conduite des engins concernés
- Avoir suivi une formation Initiale.

DURÉE

7 h

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 maximum

LIEU

Dans nos centres de formations ou dans vos locaux

ÉQUIPEMENTS STAGIAIRES

- Chaussures ou bottes de sécurité
- Vêtement haute visibilité
- Gants



VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Nos formations peuvent vous être accessibles. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation.

Pour toute information : contact.handicap@vivalians.fr

Autres sources d'informations [fagerh](https://fagerh.fr) [agefiph](https://agefiph.fr) [MDPH.fr](https://mdph.fr)

OBJECTIFS

- Maintenir les compétences nécessaires à la conduite du gerbeur concerné en situation de travail
- Réactualiser les connaissances théoriques et savoir faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du gerbeur concerné,
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation,
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Moyens pédagogiques

- Exposé participatif et/ou démonstration
- Apprentissage et mise en application
- Livret remis aux stagiaires

Moyens techniques

- Salle de formation
- Ordinateur et Vidéo-projecteur
- Support de cours
- Espace d'évolution permettant la pratique en sécurité, avec matériel pédagogique (plots,...)

Moyens d'encadrement

- Formateur en mobilité levage détenant le CACES®
- VIVALIANS est un organisme national certifié par AFNOR sous le numéro K-50057

Contexte réglementaire :

- Code du travail Art R.4323 55, R.4323 56, Arrêté du 02/12/1998, Circulaire DRT 99/7 du 15/06/1999, Décret n° 2015 172 du 13/02/2015.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET

- Feuille d'émargement
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Attestation de fin de formation avec avis permettant à l'employeur, s'il le souhaite :
 - d'établir une autorisation de conduite « après avoir vérifié que l'opérateur détient l'intégralité des pré requis nécessaires »,
 - d'inscrire le salarié sur un test CACES®



REAC GERBEUR - R485

1 Catégorie

RÉACTUALISATION

À LA CONDUITE DE GERBEUR À
CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

PROGRAMME

CONNAISSANCES THEORIQUES 1 - 4 HEURES

Module A1	Connaissance générales	4 items
Module B1	Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant	8 items
Module C1	Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant Les catégories de CACES®	2 items
Module D1	Notions élémentaires de physique	2 items
Module E1	Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant	4 items
Module F1	Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant	3 items
Module G1	Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant	13 items
Module H1	Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant	2 items
Contrôle de connaissances	Vérification de la compréhension de l'ensemble des 8 modules au travers d'un QCM.	38 items

SAVOIR FAIRE PRATIQUES 3 HEURES

Module A2	Prise de poste et vérification	7 items
Module B2	Conduite et manoeuvres	11 items
Module C2	Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien maintenance	3 items
Contrôle du Savoir faire	Vérification de la compréhension de l'ensemble des 3 modules au travers d'une mise en situation travail simulé, sur la catégorie de gerbeur concerné	21 items



Catégorie 1 $\leq 2,5m$



Catégorie 2 $> 2,5m$